Demain, La Coquille !

JOURNAL MUNICIPAL

octobre 2026

REDÉCOUVREZ L'ÉGLISE SAINT-JOSEPH RESTAURÉE

LA COQUILLE

ACTUALITES
Randonnée Octobre Rose
Travaux photographique sur le captage de la Valouze
Synthèse des délibérations du conseil

ASSOCIATIONS
Actualités associatives

ZOOM
Inauguration de l'église Saint-Joseph restaurée

SERVICES ET INFOS
Agenda
Commerces et artisanat
Pharmacies de garde

Édito
Le mot du maire

Gilles RODRIGUEZ
Maire de La Coquille

Chères Concitoyennes, chers Concitoyens,

Septembre a naturellement été marqué par la rentrée scolaire qui s'est d'ailleurs très bien déroulée, avec des effectifs qui sont rassurants pour le maintien des classes tant pour la maternelle que pour l'élémentaire. Les efforts municipaux d'entretien, de modernisation des équipements et d'adaptation des locaux ont été (et seront) poursuivis.

Par ailleurs, par souci d'économie et de limitation de la pollution lumineuse, les créneaux de fonctionnement de l'éclairage public ont été considérablement réduits.

La rénovation de l'église Saint-Joseph, lancée par l'ancienne municipalité, est aussi terminée. L'inauguration officielle se déroulera le samedi 10 octobre prochain à 11h. L'ensemble de la population est naturellement invité à cet évènement officiel.

En termes de festivités, en dépit de températures anormalement élevées pour un mois de septembre, nous avons finalement pu tirer le traditionnel feu d'artifice le 19 septembre dernier. À la même période, s'est installée place du Souvenir et Elie Boyer-Laveyssière, la fête foraine qui égayait auparavant notre bourg plus tôt, en mai. Le conseil municipal remercie l'amicale des sapeurs-pompiers pour son engagement lors de ces trois jours particulièrement animés.

Pour les animations à venir je vous donne donc, en particulier, rendez-vous le 10 octobre pour la célébration de la fin des travaux de notre église et le 25 octobre à 9h devant la mairie pour la traditionnelle randonnée d'Octobre Rose.

Bon mois à tous.

Actualités et rétrospectives

Feu d'artifice du 19 septembre

Le 19 septembre dernier, en parallèle de la fête foraine, a été tiré le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité (qui devait initialement avoir lieu lors de la soirée festive du 7 août mais avait dû être reporté en raison des restrictions vis-à-vis des risques d'incendie). Cette année, le feu était accompagné de musiques en fonction des différents tableaux. Nous espérons que vous avez apprécié ce spectacle, avec la lune en toile de fond.

Dépôt légal et impression : Mairie de La Coquille
Directeur de la publication : Gilles Rodriguez
Conception graphique : Jérémie Ranouil
Crédits photos : Mairie de La Coquille
Nombre d'exemplaires : 750

Commission communication :
Gilles Rodriguez - Président
Jérémie Ranouil - Vice-président
Marie-Claude Lacotte
Cécilia Roussarie
Bertrand Delannoy
Yann Olivier
Andréa Meyer
Pascal Privat

Image de couverture:
Détail de la façade nord de l'église Saint-Joseph

Inauguration de l'église Saint-Joseph restaurée

Après plusieurs mois de travaux, l'église Saint-Joseph de La Coquille a fait l'objet d'une restauration intérieure complète. À l'occasion de la fin de ce chantier, le conseil municipal organise une cérémonie d'inauguration samedi 10 octobre 2026 à 11h à laquelle l'ensemble de la population est conviée.
Cette inauguration sera l'occasion pour les élus, les habitants et les différents acteurs ayant participé au projet de découvrir ou redécouvrir l'édifice. La cérémonie sera suivie d'un vin d'honneur, puis d'un moment musical avec le groupe Heaven Gospel, qui accompagnera cette journée placée sous le signe du patrimoine et de la convivialité.

Un chantier d'envergure
La rénovation de l'église Saint-Joseph représente un investissement important pour la commune. Le coût total des travaux réalisés par les différentes entreprises s'élève à 303 959,82 € HT. Plusieurs entreprises ont participé à la réalisation de ce chantier : TMH, SJO/EENA, BOYER, JME et SODECO. À ces travaux s'ajoutent les honoraires de l'architecte La Gare Architectes, qui s'élèvent à 30 879,75 € HT, ainsi que des frais annexes pour un montant de 6600 € HT. Au total, l'opération représente ainsi 341 439,57 € HT, en additionnant les travaux, les honoraires d'architecte et les frais annexes.

Un projet soutenu par plusieurs partenaires
Pour accompagner financièrement cette rénovation, la commune a bénéficié de plusieurs contributions. Une subvention de 104 978,92 € a été accordée au titre de la DETR (Dotation d'équipement des territoires ruraux).
Le projet a également reçu le soutien de la Fondation du patrimoine, à hauteur de 7 000 €, ainsi que des contributions issues du mécénat, pour un montant de 10 810 €.
Ces différents soutiens financiers ont permis d'accompagner la commune dans la réalisation de ce projet consacré à la préservation et à la valorisation de son patrimoine et pour lequel elle a investi 218 650,65€ HT.

Un rendez-vous ouvert à tous
Avec cette inauguration, la municipalité souhaite marquer officiellement l'achèvement de la rénovation de l'église Saint-Joseph et permettre aux habitants de se retrouver autour de cet édifice qui fait partie du patrimoine de La Coquille.

École primaire : rentrée des classes

La rentrée scolaire s'est bien déroulée, avec des effectifs qui sont rassurants pour le maintien des classes tant pour la maternelle que pour le primaire avec :
- 37 élèves à l'école maternelle
- 87 élèves à l'école élémentaire.

Soit un total de 124 élèves.

Les efforts municipaux d'entretien, de modernisation des équipements et d'adaptation des locaux ont été poursuivis. D'autres travaux seront prévus pour assurer les meilleures conditions d'apprentissage aux élèves.

Parc naturel régional Périgord-Limousin : en route pour 2050 !

Le Parc naturel régional Périgord-Limousin organise une soirée-spectacle le jeudi 15 octobre à 19h à Oradour-sur-Vayres (salle Robert Morange - Av. Georges Guingouin).
Cette soirée gratuite et ouverte à tous mêlera théâtre d'improvisation, podcasts et exposition, pour parler autrement d'adaptation au changement climatique. Le temps d'une soirée, venez imaginer l'avenir du Périgord-Limousin aux côtés des habitants et des comédiens, et participez en direct à la naissance d'une histoire inspirée des propositions du public.

Le spectacle sera précédé de la remise des prix du concours d'illustration « Le Périgord-Limousin en 2050 », organisé en partenariat avec la ressourcerie Ça Circule. La soirée se clôturera par un apéritif dînatoire offert.

Information auprès du Parc :
05 53 55 36 00
info@pnrpl.com
www.pnr-perigord-limousin.fr

SMDE24 : un photographe en résidence sur nos terres

D'octobre 2026 à mars 2027, le photographe Arthur Perrin mènera un travail de création de 8 semaines sur l'aire d'alimentation du captage d'eau potable de la Valouze, un territoire réparti sur quatre communes : Bussière-Galant, La Coquille, Saint-Pierre-de-Frugie et Saint-Priest-les-Fougères.
Ce projet s'inscrit dans une démarche collective de reconquête de la qualité de l'eau, menée depuis plusieurs années par le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) avec des partenaires agricoles, institutionnels et associatifs. Le captage de la Valouse est en effet classé prioritaire au niveau national en raison de problématiques de qualité.

En immersion sur le territoire, Arthur Perrin ira à la rencontre des habitants pour raconter, à travers son regard photographique, le lien que nous entretenons avec la ressource en eau et la mobilisation de celles et ceux qui œuvrent pour la protéger.
Nous vous invitons à venir découvrir ce projet et rencontrer l'artiste lors de la rencontre publique de lancement :
Mardi 6 octobre 2026 à 18h
Salle des Fêtes de Saint-Priest-les-Fougères
L'entrée est libre et cette rencontre est ouverte à toutes et tous : n'hésitez pas à venir nombreux et à partager l'information autour de vous.

Ce projet est porté en partenariat le Syndicat Mixte des Eaux de la Dordogne (SMDE 24) et l'Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, avec le soutien de l'État (DRAC Nouvelle-Aquitaine, Agence de l'eau Adour-Garonne), de la Région Nouvelle-Aquitaine et du Conseil départemental de la Dordogne.

Agence Régionale de Santé : coupez l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre est présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine (hormis la Creuse). Il fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'ARS et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la Dengue, du Chikungunya et du Zika.

Ces maladies ne sont pas encore présentes en métropole mais sévissent à plusieurs endroits du globe (épidémie de Dengue à la Réunion et à la Martinique pour la France). Elles peuvent être importées par des voyageurs porteurs du virus. Si le moustique tigre pique une personne malade, il peut transmettre le virus en piquant d'autres personnes. Ce pourrait être le début d'une épidémie. Pour lutter contre ce risque et contre la nuisance du moustique tigre, quelques gestes simples sont à adopter dès le printemps.

Des gestes simples pour éviter sa prolifération et se protéger

Chaque femelle moustique tigre pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau (même en petites quantités), ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir : coupez l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre (de son nom scientifique Aedes albopictus) est un moustique urbain, qui se déplace peu : il vit dans un rayon de 150 m… le moustique qui vous pique est donc né dans votre quartier ! Si l'ensemble du voisinage applique les bons gestes, c'est tout le quartier qui peut espérer un été tranquille ! Partout, même dans le moindre petit creux de bâche, supprimez les eaux stagnantes où le moustique pond et prolifère.

Téléchargez et partagez la check-list des gestes anti-moustiques à l'adresse indiqué à la fin de l'article.

Participez à la surveillance du moustique tigre

Savez-vous le reconnaître ?

Comme de nombreuses espèces de moustiques coexistent, on peut parfois les confondre.

Petits indices pour bien reconnaître le moustique tigre :

- Il est tout petit ! (environ 5mm, soit plus petit qu'une pièce de 1 centime, ailes et trompe comprises!)
- Il a des rayures noires et blanches (pas de jaune), sur le corps et les pattes,
- Il vit et pique le jour (ce n'est pas lui qui vous empêche de dormir!)
- Sa piqûre est douloureuse.

Signalez sa présence

Vous avez reconnu le moustique tigre ? Signalez sa présence sur le portail www.signalement-moustique.fr

Voyageurs, protégez-vous, protégez-nous !

Vous êtes en partance ou de retour d'une zone où des cas de dengue, chikungunya ou zika ont été signalés ? Durant votre séjour et à votre retour en Métropole, évitez les piqûres et restez attentif à tout symptôme.

- Portez des vêtements couvrants et amples. Ce sont des mesures très efficaces pour réduire l'exposition aux piqûres. Veillez à bien protéger les pieds et chevilles. L'imprégnation des vêtements par des insecticides renforce cette protection !
- Utilisez des produits anti-moustiques. Ils contiennent un principe actif qui éloigne les insectes sans toutefois les tuer : à appliquer sur toutes les parties découvertes du corps (sauf muqueuses et lésions cutanées étendues) et à renouveler régulièrement. La liste des répulsifs anti-moustiques est disponible sur ***www.social-sante.gouv.fr/repulsifs-moustiques***

Des précautions d'emploi sont à respecter notamment chez l'enfant et chez la femme enceinte. Pour les jeunes enfants, employez en priorité une moustiquaire de berceau et des vêtements couvrants.

- Protégez-vous à l'intérieur de votre habitat : équipez les portes et fenêtres de moustiquaires, utilisez des répulsifs comme les diffuseurs électriques. Les moustiques n'aiment pas les endroits frais, la climatisation est un bon moyen de protection individuelle. Utilisez les tortillons fumigènes à l'extérieur de l'habitat.

A votre retour, et durant 15 jours, restez vigilant à l'apparition de fièvre brutale, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, larmoiements, éruption cutanée avec ou sans fièvre. Si vous ressentez ces symptômes, consultez rapidement un médecin en évoquant votre retour de voyage.

Si vous êtes enceinte, évitez de voyager dans des zones où le moustique est présent. Le virus zika peut engendrer de graves anomalies du développement cérébral chez l'enfant.

Pour en savoir plus sur le moustique tigre, son développement, le risque sanitaire, sa surveillance ou découvrir d'autres conseils pour se protéger et lutter :

www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-5

Oklé des Champs

Fêtez Halloween :
Venez vivre de grands frissons lors de notre fête d'Halloween le 24 octobre dès 16h.
Pour tous les âges : kermesse des sorcières, sculpture sur courge, jeu du loup-garou et une restauration de l'horreur sur place ! À ne pas louper, le parcours dans la nuit "La Créature de Frankenstein" dès 12 ans.
Entrée libre.

Ateliers de cuisine :
Lors de notre atelier du mercredi 14 octobre, vous découvrirez les secrets de la choucroute mélangeant théorie et pratique. Chaque personne repartira avec sa choucroute à déguster à la maison.
Attention : places limitées, réservation obligatoire au 06 44 20 08 61.

Centre de Ressources Territorial Nord Est Dordogne

Et si vous preniez soin de vous ?
Vous avez plus de 60 ans ? Le CRT vous invite à profiter d'ateliers variés, gratuits, accessibles à tous et adaptés à votre rythme. Bénéficiez d'un accompagnement par des professionnels de santé, dans un cadre sécurisant et bienveillant.
Ces ateliers vous permettent notamment de :
· Pratiquer une activité physique adaptée à vos capacités, pour préserver votre mobilité et votre équilibre.
· Travailler votre mémoire de manière ludique et stimulante.
· Rencontrer d'autres personnes, échanger et partager des moments conviviaux.

Venez essayer, inscrivez-vous dès maintenant et découvrez nos ateliers proposés.
Mieux vieillir chez soi, c'est possible ensemble !

Les vendredis 2 et 30 octobre
Réveil musculaire de 10h à 11h à l'EHPAD de La Coquille
Bougez votre corps avec les conseils de l'animatrice de l'EHPAD.

D'autres activités sont proposées, à Thiviers, Lanouaille et Excideuil notamment.

Inscription et informations au :
05 53 55 42 83 / 06 72 60 84 40
ou ***crt@hopital-excideuil.fr***

France Alzheimer Dordogne

L'association France Alzheimer Dordogne propose diverses activités sur tout le territoire de la Dordogne.
Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter l'association France Alzheimer Dordogne par mail : ***contact24@francealzheimer.org*** ou par téléphone : **05 53 27 30 34.**
Le tableau des activités proposées est également consultable en mairie.

Vaccination antigrippale

Cette année, il n'y aura pas de permanence à la maison médicale concernant la campagne de vaccination antigrippale. Les infirmiers vous proposent de venir vous vacciner directement chez vous, lorsque vous aurez récupéré le vaccin en pharmacie.

SMD3 : collecte de textiles

Du mercredi 30 septembre au vendredi 27 novembre, le SMD3 et ses partenaires Refashion et le Relais Gironde lancent 13 collectes de textiles pour donner une seconde vie aux vêtements, linge de maison et chaussures.

Le linge de maison comprend tout le textile à usage domestique : linge de lit, draps-housses, draps plats, taies d'oreiller. Linge de table : nappes, serviettes, torchons... Ne sont pas compris les coussins et les couettes.

Une collecte ouverte aux particuliers, dans la limite de capacité des collectes. Quel que soit l'état des articles, même usés ou abîmés, ils sont valorisés. Les consignes :

- Déposer les vêtements et le linge de maison propres et secs dans un sac fermé de 30 litres maximum.
- Déposer les chaussures liées par paires dans un sac fermé de 30 litres maximum.
- Ne pas déposer d'articles humides ou souillés.

Synthèse des délibérations du conseil municipal du 14 septembre 2026

Nous vous proposons ci-après une rapide synthèse des délibérations votées lors du dernier conseil municipal du 14 septembre. Pour rappel, l'ensemble des délibérations est consultable en mairie et les comptes rendus et procès verbaux, lorsqu'ils sont approuvés (au conseil suivant pour le PV du conseil précédent), sont également communiqués sur Panneau Pocket, dans la rubrique **"Affichage légal".**

Délibération	Objet	Décision
Délibération n°66	**Procès-verbal de la réunion du Conseil municipal du 30 juin 2026**	Approuvée
Délibération n°67	**Règlement intérieur de fonctionnement du Conseil municipal**	Approuvée
Délibération n°68	**Projet de vente de terrain rue Montaigne (AN 301)**	Approuvée
Délibération n°69	**Projet de cession de terrain rue de la République / rue Jean-Baptiste Labrousse (AL 187 et AM 105-107-108-109-110-227)**	Approuvée
Délibération n°70	**Cession du budget lotissement vers le budget communal + autorisation de vente des parcelles par notaire ou agence**	Approuvée
Délibération n°71	**Exonération de taxe foncière des logements achevés depuis plus de 10 ans au 1er janvier de la 1re année d'exonération ayant fait l'objet de dépenses d'équipement destinées à économiser l'énergie** *Pour bénéficier d'une exonération totale de la part communale sur la taxe foncière, le montant des dépenses payées par le propriétaire doit être supérieur à 10 000 € TTC (hors main-d'œuvre) par logement au cours de l'année qui précède la première année d'application de l'exonération. Dans le cas où les dépenses ont été payées au cours des 3 années qui précèdent l'année d'application de l'exonération, le montant des dépenses par logement doit être supérieur à 15 000 €. Vous devez déposer avant le 1er janvier de la première année à compter de laquelle l'exonération est applicable, auprès du service des impôts du lieu de situation des biens, une déclaration sur papier libre comportant tous les éléments d'identification des biens, dont la date d'achèvement de votre logement. Cette demande doit être accompagnée des éléments justifiant de la nature et du montant des dépenses.*	Approuvée
Délibération n°72	**Annulation de la délibération 2025/33 du 11 juin 2025 — demande d'acquisition de bois de coupe par les scieries de Corgnac**	Approuvée
Délibération n°73	**Rapport d'activité 2025 de la Communauté de communes**	Approuvée
Délibération n°74	**Validation du plan communal de sauvegarde (PCS)**	Approuvée
Délibération n°75	**Proposition de vente de terrain aux abords du cimetière par Mme Janaud (parcelle AK 327)**	Approuvée
Délibération n°76	**Proposition d'acquisition du bâtiment technique du Département situé aux abords de la zone artisanale (parcelle AV 183)**	Approuvée
Délibération n°77	**Proposition de versement d'une contribution à la Protection civile suite aux incendies de l'été 2026**	Refusée
Délibération n°78	**Proposition de partenariat sur la prise en charge du service de téléassistance de Cassiopea**	Approuvée
Délibération n°79	**Délégations au maire (modification de la délibération 2026/19 du 20 mars 2026)**	Approuvée
Délibération n°80	**Décision modificative sur le budget communal — virement de crédits sur l'opération 243 « Aménagement intérieur de l'église »**	Approuvée
Délibération n°81	**Fermeture de poste de technicien** *Faisant suite à un départ à la retraite*	Approuvée
Délibération n°82	**Fermeture de poste d'adjoint technique principal 1ère classe** *Faisant suite à un départ à la retraite*	Approuvée

samedi 10 octobre

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 20h45 (ouverture des portes à 19h30)

Organisé par **l'Amicale des Sapeurs-Pompiers**, animé par Sandra.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 19 05 57 37

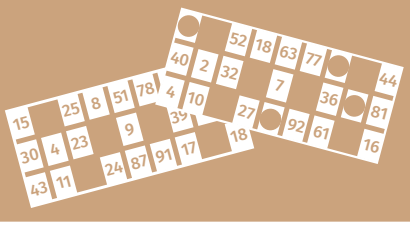

samedi 10 octobre

Inauguration de l'église restaurée

à l'église Saint-Joseph de La Coquille

à 11h

Organisée par la municipalité (voir page 5).

Cérémonie, vin d'honneur, concert.

Ouvert à tous

dimanche 11 octobre

Loto

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 14h30 (ouverture des portes à 13h)

Organisé par **l'AAPPMA Les Fervents de la Valouze**, animé par Jean-Marie.

15 parties dont une partie spéciale et bourriche.

Buvette et petite restauration sur place.

Réservation : 06 80 62 09 29

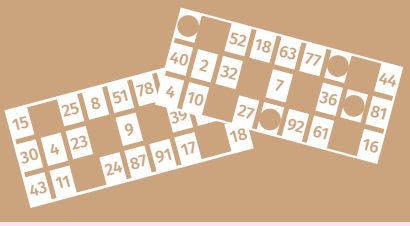

jeudi 15 octobre

Cinéma

La Bataille de Gaulle partie 2 : J'écris ton nom

à l'Espace Culturel Claude Boyer

à 20h30

Entrée : 7,50€ -14 ans : 4,50€
Tarif réduit : 6€
Carte 5 places : 25€
Achat de billets possible en ligne

dimanche 18 octobre

Vide-grenier

sur la place de l'Eglise

à partir de 7h et jusqu'à 18h

Organisé par le **Comité des Fêtes.**

Buvette et petite restauration sur place.

2,50 € le mètre linéaire

Réservation jusqu'au 16 octobre :
06 77 16 46 11
06 74 92 94 58

retrouvez l'intégralité des événements et plus sur

Panneau Pocket

dimanche 25 octobre

Randonnée Octobre Rose

devant la mairie

à 9h

Organisée **par la municipalité, au profit de la lutte contre le cancer du sein.** Divers articles sont également en vente à la mairie.

Participation : 5€ *(gratuit pour les moins de 12 ans)*

Inscription : 05 53 52 80 56

Judo Club de La Coquille : Japon, nous arrivons !

Lorsque ces mots seront publiés, nous serons à quelques jours de prendre notre envol vers Osaka au Japon…. Quelle idée folle, cette idée d'emmener des judoka(tes) au Japon…

Mais comme l'a dit Oscar Wilde "Les folies sont les seules choses que l'on ne regrette jamais" et aujourd'hui, nous ne regrettons pas d'avoir rattrapé cette bouteille jetée à la mer en surenchérissant ce soir-là Emmanuel et moi-même sur l'idée de notre professeur Jérôme Carré en se disant « Et si on le faisait ? » (très rapidement suivi par les membres du bureau de l'époque puis par l'ensemble des licenciés et bénévoles du club, jusqu'à ce jour).

Cette idée nous est venue un mercredi soir de 2019 (le COVID commençait à montrer le bout de son nez et nous nous inquiétions pour l'avenir du sport en club et pour l'avenir de notre club de judo de La Coquille en particulier). Après un cours de Taïso, Jérôme nous avait lancé cette proposition comme une bouteille à la mer ; lorsque nous nous sommes dit « et maintenant, quel projet allons-nous trouver pour ce club ? ». Ce « projet Japon » a très rapidement trouvé sa place au sein de celui-ci et depuis cette période nous avons mis en œuvre des partenariats, sponsorings/mécénats avec les différents acteurs locaux, des actions intergénérationnelles plus fortes les unes que les autres (marchés de Noël, brocantes de jouets, ramassage de châtaignes, vente de photos, les 1ers Galas de Judo du club, ventes de gaufres sur le marché de Thiviers, de crêpes, de gâteaux à La Coquille, tombola et loto) et grâce à vous tous, nous avons pu financer une majeure partie de ce stage au pays du soleil levant.

Aussi (et je m'excuse par avance si j'oublie quelqu'un), à tous nos sponsors et partenaires : La mairie de La Coquille, la mairie de Saint-Priest-les-Fougères, la communauté de communes Périgord Limousin, le Département, le comité Judo Dordogne, le Crédit Agricole de La Coquille/Thiviers (pour l'achat des vestes à l'effigie du club) et à son représentant M. Larieux, lors de la remise de notre paquetage le 6 septembre 2026, à Fabien Lagarde pour l'achat de nos 17 judogis, le Comité des Fêtes de La Coquille et celui de Saint-Priest-les-Fougères, l'association « Pas ka dansé », l'association de gym de La Coquille, le club de tennis de La Coquille (et ses représentants), le Coin Solidaire, le Coin Cadeaux, la Boucherie Maxime, à « Zaza » de « A Fleurs de Pot », la pharmacie de La Coquille, l'entreprise Cousinou, la Vieille Auberge, la Maison de la Presse, Mon P'tit Look, les pompes funèbres Grognet-Hamel, Idée Styl, Marie Hélène Coiffure, la Grange Fleurie, la Clinique Vétérinaire de La Coquille, Carrefour Contact, l'entreprise Jean-Louis et Fils, le restaurant Logis Hôtel les Voyageurs, la scierie Merle (pour la confection de notre podium lors des galas), la Ferme des 3 Bornes de Jumilhac, l'ensemble des producteurs du marché de La Coquille, le Super U de Thiviers, le garage Texier de Saint-Priest-les-Fougères, le garage de Saint-Paul-la-Roche, l'entreprise Paprec, la Tribu de Cochise, la Ferme de Tintin et Flo à Chalais, M. Grandchamp Patrick, Arnaud Piscine de Saint-Priest-les-Fougères, Ets Maguer à Thiviers, Ecrin de soie à Thiviers, Au canard d'Or à Thiviers, Beauty Success à Périgueux, le Rotary Club de Périgueux ainsi qu'à tous les habitants de La Coquille qui nous ont suivi depuis le début de cette aventure, leurs familles, amis et à l'ensemble des licencié(e)s et à leurs familles pour cette folle aventure qui a demandé beaucoup de temps et d'investissement :

ARIGATO GOZAIMASU
ありがとうございます
(merci beaucoup)

Valérie Druineau
Présidente du club de Judo

AAPPMA Les Fervents de la Valouze : animations pêche de l'été

L'AAPPMA les Fervents de la Valouze, avec l'aide de la Fédération, a organisé des matinées d'initiation à la pêche sur le plan d'eau de l'Espace des Peyrières : 4 avec l'Office de Tourisme de Thiviers, 2 avec le centre aéré de Jumilhac et 1 avec le collège Charles de Gaulle. 52 apprentis pêcheurs de 6 à 12 ans sont repartis avec une carte de pêche. Toute l'équipe des Fervents de la Valouze remercie les participants pour leur écoute et leur gentillesse ainsi que les parents et accompagnateurs.

La saison s'est clôturée par la traditionnelle journée de pêche à la truite des Anciens de l'EHPAD Henri Frugier, agrémentée d'un déjeuner convivial.

L'association profite de cet article pour lancer un appel aux candidats volontaires pour les prochaines élections, lors de l'Assemblée Générale, prévue le samedi 5 décembre à 17h à la Maison des Associations.

FOOTHISLECOLE : nouvelle saison

La saison 2025-2026 s'est achevée au mois de juin 2026 par un repas sous forme d'auberge espagnole, organisé au stade de La Coquille. L'ensemble des catégories s'est retrouvé à cette occasion pour partager un moment convivial et clôturer cette belle saison.

Après des vacances bien méritées, nous avons repris le chemin des terrains début septembre avec notre journée découverte au stade de La Coquille. Une trentaine d'enfants âgés de 5 à 15 ans sont venus tout au long de la journée pour retrouver le football ou découvrir notre club. Au programme : différents exercices et jeux le matin, puis des matchs l'après-midi. Le repas du midi ainsi que le goûter ont été offerts à l'ensemble des enfants. Pour terminer cette journée bien remplie, chaque participant est reparti avec une médaille, un bracelet du club ainsi que des livres Panini.

La nouvelle saison a très bien débuté avec l'arrivée de nombreux nouveaux enfants. Lors du premier entrainement suivant notre journée découverte, près de 60 enfants, toutes catégories confondues, ont foulés les terrains de Chalais et La Coquille. Une belle dynamique pour lancer cette nouvelle saison !

Cette année, nous avons engagé des équipes dans les catégories U7 (2020-2021), U9 (2018-2019), U11 (2016-2017) et U13 (2014-2015). Une entente a également été mise en place avec l'AS Nontron Saint-Pardoux pour les catégories U15 et U17, afin de permettre aux jeunes de poursuivre la pratique du football dans notre secteur.

La section loisirs continue cette saison au sein de FOOTHISLECOLE pour les adultes, si vous souhaitez jouer au foot dans une ambiance décontractée, n'hésitez pas à les rejoindre.

Côté compétitions, les U11 ont débuté leurs premiers matchs le 12 septembre. Les U13, U15 et U17 ont débuté leur championnat le 19 septembre tandis que les U7/U9 ont participé à leurs premiers plateaux le 27 septembre.

Pour ceux qui veulent nous rejoindre, vous trouverez ci-dessous les horaires et lieux d'entrainement ainsi que les personnes à contacter.

Horaires et lieux d'entraînements :

Catégories U7 et U9, tous les mardis à partir de 18h30 et le samedi matin à partir de 10h30, lorsqu'il n'y a pas de plateau (matchs), au stade de Chalais.

Catégories U11 et U13, tous les mardis et jeudis à partir de 18h45 à La Coquille.

Catégories U15 et U17, tous les mardis et jeudis à partir de 18h45 au stade de Chalais.

Contacts

Président :
Oliver Gill
06 81 95 51 98

Correspondants toutes catégories :
Eric Dacquay
06 52 57 64 75
Erwan Dacquay
06 29 35 26 65

Foot Loisirs :
Kévin Ferre
06 19 17 45 90

Club de gym : reprise des cours

Les cours de gym ont repris depuis le 15 septembre :
- le mercredi de 10h30 à 11h30
- le mardi de 19h à 20h.

Pour tout renseignement :
06 64 41 68 35

Monastère bouddhiste zen Kanshoji : retraite les 10 et 11 octobre

Le monastère bouddhiste Zen de Kanshoji, situé sur la commune de La Coquille, organise régulièrement des Retraites Découverte, d'une durée de deux à six jours.

Ces retraites s'adressent à toute personne qui souhaite découvrir la pratique du zen et la vie dans un monastère bouddhiste. Elles sont destinées à des débutants et débutantes qui désirent séjourner dans un lieu de silence et de paix, au milieu d'une nature hospitalière et entourés de moines, nonnes et laïcs attentifs et bienveillants.

À Kanshoji, la nourriture est biologique, excellente et végétarienne.

La session commence par une journée de retraite dans sa chambre, avec toutefois des séances de méditation (zazen) et la possibilité de se promener dans la nature – et cela dans le silence et le repos du corps et de l'esprit.

Il s'agit de se retrouver face à soi-même, loin des bruits et des poussières de la vie en société, loin de ses préoccupations habituelles – et d'accéder à un esprit lavé de toute préoccupation, un esprit clair et paisible.

Ces retraitants sont toutefois entourés d'une équipe d'accueil qui les initie à la pratique, répond à leurs questions, échange avec eux, les emmène en promenade autour du lac…

Ils pourront également aider aux tâches de la vie quotidienne (épluchage des légumes, travail au potager, nettoyage…) au milieu des résidents du monastère et dans l'esprit de la pratique : dans la concentration et l'esprit du don désintéressé.

Et puis ils bénéficient des enseignements de l'abbé fondateur du monastère, enseignements éclairants et profonds qui ouvrent l'esprit et incitent à nous poser les bonnes questions.

Ils pourront retourner ensuite à leur vie quotidienne, enrichis par une expérience sans pareille et un esprit neuf.

Pour tous renseignements et inscription :
www.kanshoji.org
secretariat@kanshoji.org
Tél. : 05 53 52 06 35

Informations d'urgence

Urgence médicale

Maison médicale de La Coquille : **05 53 55 36 70** (jusqu'à 18h)
Infirmières : **06 15 63 48 50 - 06 12 22 99 36**
Pompiers : **18** Gendarmerie : **17** Samu : **15**

Urgence vétérinaire

Cabinet vétérinaire de La Coquille : **05 53 52 80 58**
Urgences en dehors des heures d'ouverture (pas de SMS) : **06 09 55 37 18**

Pharmacies de garde | Octobre 2026

	Période	Pharmacie	Adresse	Téléphone
Dordogne	Du 1er au 2 oct.	Guyonneau	Le Bourg, **Saint-Jean-de-Côle**	05 53 62 33 75
	Du 3 au 9 oct.	Bernard-Feigel	124 rue du Dr Pierre Millet, **Saint-Pardoux-la-Rivière**	05 53 56 72 84
	Du 10 au 16 oct.	Nontron	10 bis route de Piégut, **Nontron**	05 53 56 00 23
	Du 17 au 23 oct.	La Coquille	26 rue de la République, **La Coquille**	05 53 52 80 28
	Du 24 au 30 oct.	Rodes	9 rue Jean Jaurès, **Thiviers**	05 53 55 02 55
	Le 31 oct.	Chemille	4 place des 3 coins, **Thiviers**	05 53 55 00 80
Haute-Vienne	Le 1er oct.	Barriac	47 avenue d'Occitanie, **Séreilhac**	05 55 39 10 29
	Du 2 au 8 oct.	Monnerie	12 avenue du Général de Gaulle, **Aixe-sur-Vienne**	05 55 70 18 06
	Du 9 au 15 oct.	Dournazac	36 rue des Feuillardiers, **Dournazac**	05 55 78 40 12
	Du 16 au 22 oct.	3 Fontaines	8 route des Trois Fontaines, **Bussière-Galant**	05 55 78 82 34
	Du 23 au 29 oct.	Flavignac	9 rue Jean Moulin, **Flavignac**	05 55 39 11 13
	Du 30 au 31 oct.	Chalopin-Moreau	35 avenue François Mitterrand, **Châlus**	05 55 78 43 82

La pharmacie de garde entre en fonction le samedi soir à 17h et les jours de la semaine à 19h
Fermeture de la pharmacie de La Coquille à 17h le samedi soir

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.

LA COQUILLE

Mairie de La Coquille

3 place du Souvenir, 24450 La Coquille

Contact :
Tél. : 05 53 52 80 56
Mail : mairie.la.coquille@wanadoo.fr

www.ville-lacoquille.fr

Horaires d'ouverture :
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30